

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2169

CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX

**Liste d'aptitude
pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux
- grade de technicien -**

- Année 2023 -

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE

VU le Code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;
VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010, modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale ;
VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;
VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale notamment les articles 21, 22 et 24 ;
VU l'arrêté n°2021-215 en date du 16 décembre 2021 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique compétent ;
VU le jugement du 15 avril 2025 rendu par le Tribunal administratif de Limoges numéro 2302044 ;
VU le jugement du 28 avril 2026 rendu par le Tribunal administratif de Limoges numéro 2501965 ;
VU l'avis émis par la Commission d'avancement de la catégorie B siégeant le 22 juin 2025 ;

A R R E T E

Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux - **grade de technicien** - est arrêtée comme suit :

- GARGUEL Didier

Article 2 : Madame la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A GUERET, le 30 juin 2026
LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Valérie SIMONET